

RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'ÉCRITURE DU SOI : LE REFUS DU PSYCHOLOGISME

ALAIN MILON

PHILOSOPHIE
PÔLE MÉTIERS DU LIVRE

Cette réflexion sur les écritures de soi, leur nature, leur attrait et leur faiblesse s'inscrit dans une question plus générale sur l'hospitalité littéraire à travers la question du *qui* l'écrivain accueille-t-il dans son texte ?¹ Derrière cette question, c'est tout le problème de la finalité de l'acte d'écriture qui est posée. Il ne s'agit pas ici de cerner la figure de l'auteur mais beaucoup plus de l'interroger sous la catégorie de l'hospitalité littéraire, hospitalité dans l'écriture qui est tantôt un recueil de soi ou des autres, tantôt un écueil pour les autres que soi. Il ne s'agit pas non plus d'enfermer l'écriture de soi dans un modèle imposé par le diariste sous la forme du journal intime, de l'autofiction, de la confession, de l'autobiographie, de l'écriture épistolaire ou du carnet personnel... En réalité, il n'y a pas une écriture du soi au sens où toute écriture est en puissance écriture de soi, mais il y a une écriture de soi qui pose la question de la nature réelle de l'acte d'écriture, et une écriture de soi qui se complaît dans le récit de sa petite histoire personnelle, qu'il soit embarras affectif, émotif ou sexuel.

Contexte épistémologique

Notre intention n'est pas d'attribuer des bons points et dire ce que doit être la littérature, ou qui est ou n'est pas écrivain, mais plutôt de réfléchir sur le problème que pose l'écriture de soi, à savoir son refus de l'effet miroir, effet qui réduirait l'*écriture* à un *se décrire* ? Dans cette perspective, nous garderons en mémoire l'avertissement de Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature* ? quand il montre qu'il n'y a rien de plus tragique que de projeter « ses émotions sur le papier ». Cet avertissement sera relayé par G. Deleuze quand il écrira que la littérature ne se résume pas à une petite affaire personnelle. Si le cœur brisé engendre souvent des embarras sentimentaux, il ne conduit pas nécessairement au *Livre brisé* ? Alors que certains réussissent à faire l'économie d'un psychologisme, d'autres s'enlisent dans le factuel.

Nous partons du postulat selon lequel les écritures de soi comme le journal intime sont des contre œuvres et qu'elles enferment l'écrivain dans une posture qui limite son écriture à la remise en cause de son propre travail. Si nous allons chercher chez un grand diariste comme P. Valéry la critique de ce type d'écriture, c'est justement pour montrer combien l'écriture de soi, quand elle se limite à un effet miroir de soi, devient un obstacle à l'écriture elle-même. Que les grands spécialistes de l'écriture autobiographique, les maniaques du soi-même, les logorrhées des auto-fictionnistes réalisent des œuvres ou non ne nous importent pas. En réalité, le problème est ailleurs ; il porte sur l'idée que l'on se fait de l'acte d'écriture. Si effectivement tous les écrivains écrivent sur eux, pour eux et par eux, tous ne s'enferment pas dans les méandres de l'incomplétude. Il y a ceux qui redécouvrent les fondements de l'humanité de l'homme, ceux qui font de l'accueil de soi un moyen de recueillir les autres, et il y a ceux qui s'enlisent dans l'hypertrophie d'un ego, ceux qui ont tout

¹ Cf. MILON A., *L'Art de la conversation*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 1999 ; *L'écriture de soi : ce lointain intérieur. Moments d'hospitalité littéraire autour d'Antonin Artaud*, La Versanne, Encre marine, (septembre 2005), et *L'épreuve du temps dans l'œuvre de M. Blanchot*, Hoppenot. (dir.), Paris, Complicités, (octobre 2005).

oublié de la réalité de la nature humaine. Lorsque P. Valéry affirme que « ces cahiers sont mon vice », il reconnaît que cette écriture ne peut se substituer à son œuvre et que ces carnets sont même des « contre-œuvres »². Ce parti pris est relayé par M. Blanchot quand il montre dans *Le livre à venir* le double échec de ce genre d'écriture puisqu'on se rend très vite compte que l'on n'a ni écrit ni vécu quand on écrit sa vie, et que l'œuvre est perdue.

Il y a d'abord une évidence avec l'écriture et le texte que l'écriture met en scène : c'est qu'elle est à la fois *un acte de perception* — un auteur écrit —, *un acte de représentation* — l'auteur se reconnaît comme auteur —, et *un acte de désignation* — les lecteurs disent de lui que c'est bien un auteur —, le texte mettant en scène toutes ces variations. Mais tout cela suffit-il à définir un auteur, une écriture, un texte ? Rien n'est moins sûr. Remarquons simplement que l'écriture de soi est l'occasion de s'interroger sur la place du soi dans le sujet : le soi est-il un contre-sujet au sens où il empêcherait le sujet d'exister ? Le sujet se suffit-il d'un soi ? Le soi implique-t-il un soi-même ? Cette série de questions ne clarifie en réalité ni le sujet, ni le soi, ni le soi-même. D'ailleurs, ce sont souvent les écrivains qui semblent réduire à première vue leur écriture à une petite histoire personnelle, qui mettent le mieux en scène la condition humaine. Et ce sont les mêmes qui sortent avec le plus de délicatesse de ces émotions projetées sur le papier. Il suffit de lire quelques pages de Proust pour se rendre compte que, tout en posant la question du moi, Proust s'affranchit de toute espèce de psychologisme. Il retrouve et se réapproprie l'avertissement de B. Gracian : parler des autres en feignant de parler de moi afin de retrouver *l'humaine condition* de l'homme, au sens où l'honnête homme est un homme désintéressé, avertissement que les plus grands écrivains n'ont cessé de rappeler, de Cicéron à V. Woolf.

Les questions liées aux écritures de soi

Les écritures de soi permettent de poser plusieurs questions, mais nous n'en retiendrons que trois :

- le soi, dans « écriture de soi », est-ce un à soi, un pour soi, un par soi, un de soi, ou tout cela réunit ?
- l'accueil, dans les écritures de soi, est-il un recueil des autres et de soi ou un écueil pour les autres ?
- y a-t-il un auteur derrière le moi qui écrit, autrement dit le moi fait-il le sujet ?

Au-delà de ces trois questions, c'est toute la problématique de la constitution du sujet que l'on retrouve. Nous ne nous aventurerons pas ici sur le terrain miné de la question du sujet : sujet individuel, sujet interpersonnel, sujet constitué ou non d'un noyau dur, sujet indéfinissable, sujet en cours de constitution, sujet éclaté, sujet autonome, sujet invariant, sujet à venir... Nous ne retiendrons du sujet que l'idée selon laquelle il est un ensemble de possibles et de potentialités et non une entité fixe et limitée. C'est pourquoi nous nous bornerons simplement au contexte de cette question, à savoir la posture que l'écrivain réclame quand il écrit sur lui-même.

Il semblerait que la question du soi se saisisse sous un double rapport. Dans le meilleur des cas, il se présente sous la forme d'une *ontologie indirecte* qui se traduit par la formule suivante : « Je dis l'énoncé par ses substitutions, et au soi, je substitue un soi-même » ; cette ontologie indirecte consistant à formuler l'être sous des formes détournées, celles de l'étant par exemple. Dans le pire des cas, elle s'exprime par une *ontologie négative* du genre : « Je dis l'énoncé par ce qu'il n'est pas ; le soi-même n'est pas un soi », l'ontologie négative énonçant l'être par ses impossibilités. Ce jeu de va-et-vient du soi entre une ontologie négative et une ontologie indirecte se trouve réactualisé dans la

² VALÉRY P., *Cahiers*, tome XX, 1937 -38, Paris, éd. du CNRS, 1960, p. 678.

page blanche qui, comme morceau de papier, nous affirme : « Tout le monde peut écrire », tout en nous disant dans le même temps : « Attention à ce que vous allez dire ! »

Si la page blanche est un espace d'invitation qui s'offre à tous ceux qui veulent bien faire l'effort d'écrire, elle est aussi un lieu d'interdiction qui alerte l'écrivain en lui glissant à l'oreille cet avertissement : « As-tu seulement quelque chose à dire et à écrire ? » Heureusement, certains écrivains réussissent à franchir le pas et à forcer la page pour s'inviter. Reste à savoir si cette invitation est une mise en échec ou une mise en demeure de leur écriture ?

L'accueil comme recueil et comme écueil : du souci de soi à l'effet miroir

Des trois questions évoquées précédemment, nous ne retiendrons que la question de l'accueil ressenti, soit comme un recueil, soit comme un écueil. Écrire sur soi, c'est poser en fait les deux questions : « je m'accueille dans mon écriture, certes, mais cet accueil est-il l'occasion de recueillir un autre que moi par moi, ou n'est-il qu'un prétexte pour faire de mon écriture un écueil à toute présence étrangère à la mienne ? » L'écrivain se trouve alors confronté à l'alternative suivante : ou bien le soi, qui s'accueille dans son journal intime par exemple, ne décrit qu'un double de lui-même, mais dans ce cas il ne donne à voir que deux fois le même et l'on retrouve alors l'effet miroir de l'écriture — écriture dont l'accueil de soi n'est qu'un prétexte pour n'accueillir personne et surtout fermer la porte à toute présence étrangère ; ou bien, le journal intime ouvre la porte aux autres en l'ouvrant à un soi qui ne peut s'exprimer autrement. Le journal intime devient alors le moyen de convoquer un soi devant lui-même, non pour entendre ses plaintes mais pour lui permettre de faire remonter à la surface, par son écriture, les figures en maturation de son œuvre.

L'hospitalité littéraire interroge en réalité l'attitude de l'écrivain, autant dans son rapport à l'autre que dans son rapport à l'écriture. Les figures du souci de soi, du motif et de l'effet miroir, éclaireront ce rapport bien particulier.

Le souci de soi

Lorsque l'acte d'écriture est recueil des autres, cela revient implicitement à pousser l'écrivain à accepter sa condition de scribe, autrement dit le moment où il consent à n'être que le facteur d'une lettre qu'il a juste retranscrite avec ses mots. C'est aussi reconnaître que l'écriture est un temps d'accueil qui mène à l'écoute et qui garantit le souci des autres mais aussi de soi-même, recommandations que Sénèque et Epictète ne cessaient de prodiguer. Le souci de soi ne se limite pas à soi-même pour les stoïciens. Il correspond à un sentiment qui garantit un rapport de réciprocité dans la mesure où il condamne les excès qui mettent en péril aussi bien l'autre que soi-même. Le souci de soi, c'est d'abord le refus de toute l'instrumentalisation de l'autre. Et M. Foucault d'ajouter sur la question de l'accueil dans l'écriture : « L'écriture, comme manière de recueillir la lecture faite et de se recueillir sur elle, est un exercice de raison qui s'oppose au grand défaut de la *stultitia* (agitation de l'esprit) que la lecture infinie risque de favoriser »³. Il faut veiller alors à calmer cette folle agitation du moi qui risque d'alourdir le texte, agitation que ces écritures du moi accentuent jusqu'à se perdre dans leur propre écho.

Écrire pour recueillir, c'est aussi se rendre compte que l'on est d'autant plus perspicace qu'on laisse à l'autre une place de choix : l'écriture devenant une lecture de l'autre. Recueillir, oui, mais à condition que ce recueil ne transforme pas les ouvertures vers l'autre en autant d'écueils. Recueillir en fait pour mettre un terme à l'accueil forcé comme le plagiat par exemple, autre forme d'écueil puisqu'il revient, en fin de compte, à forcer l'accueil en s'introduisant dans un texte sans y avoir été

³ FOUCAULT M., « L'écriture de soi », in *Corps Écrit*, n° 5 (« L'autoportrait »), Paris, PUF, 1983, pp. 9-10.

invité⁴.

Le motif d'écriture

Qu'il s'agisse de S. Beckett ou de N. Sarraute dont les écritures affichent clairement leur retrait à l'égard de tout épanchement, ou qu'il s'agisse des écritures engagées politiquement comme celle de J.-P. Sartre ou poétiquement comme celle de R. Char, dans tous les cas on assiste au même refus de tout mobile et histoire personnels. Ces écritures nous incitent à ne jamais oublier que les mots sont des *partis pris des choses* et qu'elles donnent vie à ce qu'elles touchent, que l'exercice littéraire soit politique, parodique, polémique ou simplement descriptif. Cette posture est lourde de conséquences puisqu'elle invite l'écrivain à prendre parti tout en reconnaissant qu'il n'y a rien de plus tragique que de projeter « ses émotions sur le papier »⁵ quand celles-ci sont gouvernées par des mobiles et non par des motifs. En ce sens, le motif d'écriture ne peut être un mobile d'écriture. Sur ce point, il convient de reprendre la différence établie par Kant entre le motif comme *principe objectif du devoir* et le mobile comme *principe subjectif du vouloir*. Si le motif exige des règles générales et impose des fondements, le mobile, parce qu'il est une échappatoire, appelle alibis, prétextes et excuses.

Le refus de l'effet miroir

Dire ou écrire : « Je me vois », c'est déjà faire un écart et réaliser l'importance de la distance qui sépare le je du moi. L'écriture du moi, lorsqu'elle est annonciatrice de l'humanité de l'homme, mesure la distance de cet écart. Elle devient alors un exercice à voix multiples, une écriture dans laquelle le métissage n'est pas un artifice. Quand, au contraire, cette écriture efface la distance et calque le je sur le moi, elle instrumentalise de manière ambiguë le je comme le moi pour n'être plus que le pâle symptôme d'une hypertrophie : « Le moi et le soi sont ces états catastrophiques de l'être où le vivant se laisse emprisonner par les formes qu'il perçoit de lui »⁶. Le miroir sert aussi à cela : réveiller et dévoiler une conscience endormie par ses états d'âme, montrer non pas le reflet d'un sujet qui se regarde, mais ce qu'il ne voit pas parce que trop présent.

Dire : « Je me vois », c'est aussi l'occasion d'envisager le reflet comme une représentation qui appelle une ressemblance : je me vois comme les autres me voient. Mais le reflet comme représentation peut aussi être le signe d'une différence : je me vois comme les autres ne me voient pas. Ce jeu entre ressemblance et différence dans l'écriture de soi est évoqué par M. Leiris, quand il s'interroge sur les vertus d'un regard sur soi : regard authentique, regard impossible, regard en trompe-l'œil, regard faussé, regard incertain... regards cumulés qui ne sont qu'un ensemble de suspicions, en fait, sur la nature réelle du moi. Ce souci de réduire l'écart entre ce que je suis et ce que j'apparais serait éventuellement le signe de l'authenticité, authenticité vite mise en échec par le fait même que le moi « a déjà bien du mal à se ressembler »⁷. Comment donc pourrait-il savoir s'il est fidèle à lui-même dès l'instant où il ignore tout de lui-même ?

L'écriture de soi présente un visage à double face dont aucune ne l'emporte sur l'autre. À la fois miroir de soi se renvoyant sa propre image d'elle-même, à la fois espace d'ouverture acceptant l'autre dans ses différences, l'écriture de soi joue sans cesse sur cette ambiguïté, mais il faut accepter cette opposition que l'on retrouve implicitement dans l'acte d'écriture. Les écrivains sont, par nature, mandataires d'eux-mêmes. Quelques-uns sont porte-parole. Reste à savoir quelles sont leurs

⁴ Le plagiat pose le problème complexe de l'auteur. Mais au-delà de cette question de l'auteur, le plagiat invite à réfléchir, non pas sur un auteur qui a copié sur un autre, mais sur un auteur qui n'aurait copié sur personne.

⁵ SARTRE J.-P., *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2003, p. 49.

⁶ ARTAUD A., *Œuvres complètes*. Tome IX, « Révolte contre la poésie », Paris, Gallimard, 1979, p. 123.

⁷ LEIRIS M., *À cor et à cri*. Paris, Gallimard, 1988, p. 93.

intentions dans la mise en scène de leur parole : parole comme soliloque de soi-même, parole comme interview des autres, ou parole comme *art de la conversation* authentique des autres et de soi-même ?

Derniers ouvrages publiés :

MILON A., *L'écriture de soi : ce lointain intérieur*, La Versanne, Encre marine, 2005.

MILON A., *Réalité virtuelle. Avec ou sans le corps*, Paris, Autrement, coll. « Le corps plus que jamais », 2005.

MILON A., *Contours de lumière : les territoires éclatés de Rozelaar Green. 40 ans de voyages en pastels et dessins*. Paris, Draeger, 2002.

MILON A., *L'Art de la conversation*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 1999.

MILON A., *L'Étranger dans la ville. Du rap au graff mural*, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1999.

MILON A., *La valeur de l'information : entre dette et don*, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1999.

Ouvrages collectifs :

MILON A., *L'épreuve du temps dans l'œuvre de M. Blanchot*, Hoppenot E. (dir.), Paris, Complicités, 2005.

MILON A., Marzano M., « Le corps transgressé : du consentement au souci de soi », in *La liberté sexuelle*, Lochak D. et Borrillo D. (dir.), Paris, PUF, 2005.

MILON A., « Transhospitalité. Le métro parisien », in *Le Livre de l'hospitalité*, Montandon A. (dir.), Paris, Bayard, 2004.

MILON A., « De l'écriture écholalique d'Artaud au délire graphomane. Hospitalité de soi à soi pour chacun », in *De soi à soi. L'écriture comme autohospitalité*, Montandon A. (dir.), Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2004.

MILON A., « Tag and graff : new type of urban communication » in *Black, Blanc, Beur. Rap music and Hip-Hop Culture in the Francophone World*, Durand A.-P. (dir.), Lanham, Scarecrowpress, 2002.

MILON A., 2001 : « Territoires du corps : carte hystérique et corps sans unité », in *Territoires sous influence/2*, Pages D. et Pelissier N. (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation ».

MILON A., 2001 : « L'étranger dans la figure de l'hospitalité : rôle et place d'une anthropologie pragmatique », in *Espaces domestiques et privés de l'hospitalité*, Clermont-ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal.

MILON A., « Cartes inconnues : approche critique de la cartographie », in *Territoires sous influence/1*, Pages D. et Pelissier N. (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation », 2000.